Envoyé en préfecture le 13/02/2026
Reçu en préfecture le 13/02/2026
Publié le
ID : 035-213502560-20260210-DEL2026_14-DE

VILLE de SAINT BRIAC SUR MER
18, rue de la Mairie
35800 SAINT BRIAC SUR MER

CONSEIL MUNICIPAL
du 09 février 2026

Date de la convocation : 2 février 2026

L'an deux mille vingt-six, le 09 du mois de février à 18h, en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 du code général des collectivités territoriales (CGCT), s'est réuni le conseil municipal de la commune de Saint Briac sur Mer
Étaient présents les conseillers municipaux suivants :

Mr Philippe FOURNEYRON, Mme Delphine SCHIMPFF, Mr Bernard LALOUX, Mme Mélanie BILLOT-TOULLIC, Mr Christophe RICOUR, Mme Ginette JÉGU, Mr Didier GRASER, Mr François-Régis SIRJACQ, Mr Valéry LAMOURE, Mme Nathalie DOAT CHARPENTIER, Mme Isabelle LE FERREC, Mr Emmanuel HOUDEAU, Mme Émilie LÉVÊQUE, Mme Emmanuelle OLLIVIER HUBLOT, Mme Eugénie BUCHON, Mr Bruno VOYER, Mr Sylvain POILVET.

Absents excusés : 2

Mme Sarah GERBOUT a donné procuration à Mme Delphine SCHIMPFF
Mr Jean-Christophe PÉAN a donné procuration à Mme Mélanie BILLOT-TOULLIC

Absent : 0

Mme Émilie LEVEQUE a été désignée en qualité de secrétaire par le conseil municipal (art. L. 2121-15 du CGCT).
Nombre de conseillers en exercice : 19
Nombre de présents ou représentés : 19
Nombre de votants : 19

2026-14– FINANCES PUBLIQUES - ETAT ANNUEL DES INDEMNITES DES ELUS ANNEE 2025

Vu les articles 92 et 93 de la loi n°2019-1461 du 27 décembre 2019, relative à l'engagement de la vie locale et à la proximité de l'action publique qui introduisent de nouvelles dispositions au sein du CGCT.
Vu l'article L2123-24-1-1 du CGCT applicable aux communes mentionnant qu'un état des indemnités de toutes natures perçues par les membres du Conseil municipal au titre de tout mandat et de toutes fonctions exercées doit être présenté annuellement.

NOM / PRENOM DES ELUS	INDEMNITE DE FONCTION BRUT ANNUELLE MAIRIE	INDEMNITES BRUT ANNUELLE AUTRES MANDATS	
BILLOT-TOULLIC Mélanie	11 024,40 €		
DOAT Natalie	6 737,88 €		
FOURNEYRON Philippe	25 452,24 €		
HOUDEAU Emmanuel		3 028,68 €	SIERG
JEGU Ginette	11 024,40 €		
LALOUX Bernard	11 024,40 €	10 358.52 €	Vice-Président CCCE
LAMOURE Valéry	6 737,88 €		
LE FERREC Isabelle	6 737,88 €		
PEAN Jean-Christophe	6 737,88 €		
RICOUR Christophe	11 024,40 €	2 466,30 €	Président SIA
SCHIMPFF Delphine	11 024,40 €		

Le conseil municipal prend acte de ces informations.

Saint-Briac sur mer le 10 février 2026,
Le Maire
Philippe FOURNEYRON

MAIRIE DE SAINT-BRIAC-SUR-MER ILLE-ET-VILAINE